

Bonne 2018 année

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du syndicat CFDT de l'AFPA, une très bonne année 2018.

2017 aura été l'année du changement de statut. Après 7 décennies d'association, l'AFPA s'est transformée en EPIC, plus protecteur que le statut associatif qui, au vu de notre situation financière plus que dégradée, nous condamnait à un probable démantèlement. Pour autant, rien n'est vraiment sécurisé définitivement. Bien sûr, le statut d'EPIC implique la garantie de l'État. Mais celle-ci ne peut pas s'appliquer n'importe comment, sans le bon véhicule juridique. La Commission Européenne et la FFP veillent au grain. L'année 2017 a battu de nouveaux records de déficits et coté budget, 2018 ne s'annonce pas comme l'année du redressement, loin s'en faut. En tout état de cause, la CFDT sera vigilante à ce que ce ne soit pas le personnel qui en paye les pots cassés. La masse salariale ne peut pas être la seule et unique variable d'ajustement de notre budget, au risque de remettre en cause ce qui est probablement notre dernière particularité, à savoir, le maillage territorial.

Le premier évènement important de cette nouvelle année aura été **le transfert officiel des personnels dans les filiales**. Si la grande majorité de nos collègues transférés savaient depuis longtemps qu'ils étaient concernés, un certain nombre d'entre eux a eu la surprise de l'apprendre en fin d'année, par simple courrier. Il est parfaitement étonnant, voire insupportable, que l'on n'ait pas mis à profit les nombreux reports de ce transfert pour informer et expliquer. Il est vrai que ce n'est pas le courage managérial qui est la marque de fabrique de l'AFPA.

La deuxième étape importante de cette année consistera en l'organisation des **élections professionnelles**. Il fallait bien que cela arrive un jour. Ce sont donc des instances représentatives épuisées et décimées par les nombreux départs qui vont être renouvelées. Mais, là encore, nous allons vivre un profond changement. En effet, les ordonnances « Macron » instituent de nouvelles règles et en particulier la fusion des instances DP, CE et CHSCT en une seule. Une nouvelle occasion de réduire la voilure de la représentation du personnel dont la Direction ne se privera sûrement pas. Je profite donc de l'occasion pour inviter toutes celles et tous ceux qui veulent influencer sur l'avenir de notre maison, à rejoindre nos équipes sur le terrain. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, qui pour donner son avis, qui pour prendre des responsabilités, qui pour se présenter sur nos listes. Faites entendre votre voix, **ENSEMBLE ON EST PLUS FORT.**

La trêve des confiseurs se poursuit...

REPRISE DES DOUCEURS LE 23 JANVIER 2018 !

En attendant découvrez notre menu « Friandises » du premier trimestre.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS
négos en cours			
télétravail	23	26	
don de congés	25		
élections professionnelles		27	13
variation d'activités	24	28	
outils GPEC			1 & 8

 **à venir le mercredi 4 avril**

DÉCLARATION DE CLÔTURE FAITE PAR LA CFDT

en fin du CCE extraordinaire du 19 décembre 2017

Nous vivons, ce jour, un moment important de la vie de l'AFPA, à savoir probablement le dernier CCE avant le transfert des personnels dans les filiales au 1^{er} janvier 2018.

Les plus anciens d'entre nous se rappelleront un autre évènement similaire, le transfert du personnel d'orientation à Pôle Emploi après 18 mois de combat dans ce même CCE en avril 2010.

Depuis l'annonce de leur création il y a plus d'un an, la CFDT n'a eu de cesse de dénoncer, non pas la création de ces filiales, qui semblait indispensable pour ne pas prêter le flan à la critique et aux risques judiciaires, mais le fait d'y transférer des personnels.

Pourtant, toute l'année 2017 s'est déroulée sans personnel dans les filiales, et pour autant, grâce à la comptabilité, l'AFPA a pu fonctionner.

La CFDT dénonce à nouveau le manque de volonté et de transparence de la Direction tout au long de la gestion de ce processus : tels que les documents remis au compte-gouttes, hors délais, sur table, ou encore les annonces faites de vive voix, laissant planer le doute sur leurs intentions.

La CFDT a l'impression que la Direction se contente de relayer un projet préconisé par Bercy.

C'est un peu oublier toutes les zones d'ombre qui ont été soulevées et à peine éclaircies dans nos débats telles que :

- **L'utilisation pendant un premier temps, sur une durée non précisée des HTS.**
- **La tenue des coûts standards dans le temps.**
- **L'impérieuse nécessité de la bonne saisie des informations dans GTA, dont on sait le peu de fiabilité des informations qui y sont inscrites.**

En conclusion, la CFDT prend acte de la volonté affichée de la Direction de transférer des personnels dans les filiales et sera vigilante tant dans la forme que dans le fond, à ce que les collègues conservent, comme la Direction l'a affirmé, les mêmes droits que les salariés de l'EPIC.

La CFDT persiste dans la position opposée à la création de CE spécifiques dans les filiales afin que nos collègues continuent à être défendus dans leurs CRE ou les futurs CSE comme et avec les collègues de l'EPIC avec lesquels ils vont continuer à travailler au quotidien.

